

CHIFFRES CLÉS

FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE
ET DES SCIENCES SOCIALES

3800
ÉTUDIANTS

3186
EN LICENCE

666
EN MASTER

426
INSCRITS EN
ÉCONOMIE

2871
INSCRITS EN
DROIT

287
INSCRITS EN
GÉOGRAPHIE

347
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS
ET ENSEIGNANTS

20 000 m²
DE SALLES DE COURS (7 AMPHIS),
SALLES INFORMATIQUES, LABO DE
LANGUES, FACLAB, BIBLIOTHÈQUE
& BIBLIOTHÈQUE RECHERCHE

POURQUOI NOUS SOUTENIR ?

- Participer à l'amélioration continue de nos formations
- Développer grâce à vous de nouveaux projets pédagogiques, scientifiques et technologiques répondant aux défis environnementaux, sociétaux et liés à l'intelligence artificielle
- Soutenir l'apprentissage, qui est largement proposé dans notre Faculté en 2ème année de master
- Accompagner les étudiants vers le doctorat
- Entretenir une politique volontariste en matière de formation professionnelle et de formation continue afin de maintenir les savoirs et les compétences de vos opérationnels

CODE UAI : 0371088 G



SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN !
FACULTÉ DESS TOURS

**université
de TOURS**

Faculté de droit, économie
& sciences sociales



**TAXE
D'APPRENTISSAGE**

**SOUTENEZ
NOTRE FACULTÉ !**

QUELLE UTILISATION ?

- Acquisition d'équipements pédagogiques et scientifiques indispensables à la formation de nos étudiants
- Amélioration des conditions d'études (rénovation des salles et des locaux) et de la pédagogie en master (intervenants professionnels, voyages d'études, conférences)
- Enrichissement de nos fonds documentaires (abonnement à des revues juridiques, adoption de solutions IA etc.)

COMMENT VERSER VOTRE SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE À LA FACULTÉ ?

CONNECTEZ-VOUS À VOTRE ESPACE SÉCURISÉ SOLTEA.GOUV.FR

- 1. Identifiez notre établissement ou l'une de nos formations que vous souhaitez soutenir. Pour cela, utilisez le moteur de recherche accessible depuis l'onglet « Recherche établissement ». Pour effectuer votre recherche, le plus simple est d'utiliser notre code UAI : 0371088 G ou bien de renseigner le nom de notre établissement : Faculté de droit, d'économie et des sciences sociales de Tours

“ La taxe d'apprentissage est une ressource essentielle de la Faculté au sein de l'Université de Tours. ”

- 2. Accédez à la fiche de notre établissement. Vous pouvez dès lors choisir de répartir votre solde à l'ensemble de notre établissement ou bien à l'une de nos formations. Sélectionnez votre choix puis cliquez sur le bouton « Enregistrer mes choix ».
Vous trouverez également la liste complète de nos formations sur notre site internet sous la rubrique « Entreprise et emploi / Taxe d'apprentissage »
- 3. Rendez-vous sur votre page de synthèse, soit depuis le bouton « Accéder à la synthèse » de la pop-in qui s'ouvre, soit directement depuis l'onglet « Synthèse » de votre espace privé. La liste de l'ensemble des établissements et des formations que vous avez choisis s'affiche : cliquez sur le bouton « Modifier ma répartition » et indiquez le pourcentage de solde que vous voulez attribuer à chaque établissement ou formation. Répétez cette opération puis n'oubliez pas de cliquer sur le bouton « Enregistrer ma répartition »
- ▶ Informations, tutos et FAQ sur la page dédiée de notre site internet : rubrique « Entreprise et emploi / Taxe d'apprentissage »

